Rochefort : « Le berceau de l'écologie industrielle »

A LA UNE / ROCHEFORT / Publié le 11/11/2019 à 9h21 par **David Briand**.

2 COMMENTAIRES

▲ Vendredi après-midi, au moment de la présentation des actions de l'association Circule'R. ©*PHOTO D. B.*

Trois ans après sa création, l'association Circule'R a joué un rôle capital dans la conclusion d'un contrat de transition écologique qui apporte plus d'un million d'euros.

En l'espace de trois ans, l'association Circule'R, qui est une émanation de la JCE (Jeune Chambre économique) a tracé sa voie dans l'écologie industrielle. À tel point que l'un de ses cofondateurs, Nicolas Vetel, par ailleurs directeur du site de Rescoll dans la zone de Beligon, a mis ce site à disposition, vendredi, pour servir de cadre à la signature d'un contrat de transition écologique (CTE) entre l'Agglomération de Rochefort (Caro) et la secrétaire d'État à la transition écologique, Emmanuelle Wargon (« Sud Ouest » de samedi). En trente-six mois, Circule'R a conquis une quarantaine d'entreprises de la Caro et mis en place plusieurs types de collectes pour ces professionnels, qui ont permis de glaner des palettes, 60 m³ de mobilier professionnel, trois tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques.

« Récit commun, fédérateur »

L'association vient de recruter un animateur de l'éco-réseau pour une durée de trois ans, grâce à la participation de l'Ademe, de la Région et au soutien de l'Agglo et des entreprises adhérentes, « qui sont demandeuses de récit commun et fédérateur », assure Nicolas Vetel.

Un partenariat avec les collectivités locales qui est important : « Nous avons besoin de leur soutien sur les plans logistiques, techniques et financiers car une démarche sur trois n'aboutit pas. » Avec Biotop, l'éco-réseau d'entreprises de Périgny issu du club d'entreprises de la ville et celui du port de La Rochelle, ce sont 250 entreprises qui gravitent autour de l'éco-réseau. Et dont tous les flux de déchets sont identifiés. Ce qui fait de l'axe La Rochelle-Rochefort « le berceau de l'écologie industrielle », poursuit Nicolas Vetel.

L'association est aussi à l'initiative de ce CTE, l'un des 19 aujourd'hui signés en France, centré autour de l'économie circulaire. À cet égard, « des actions sur la valorisation des matériaux avaient été identifiées par Circule'R lors de la phase de diagnostics environnementaux dans les entreprises » rappelait Nicolas Vetel en septembre dernier.

Concrètement, ce contrat va être financé par un fonds de plus d'un million d'euros (140 000 euros venant du secteur privé et 884 000 euros de soutien public) qui sera utilisé pour quatre axes dans les trois à quatre ans : le développement de l'écologie industrielle, notamment en valorisant le polystyrène expansé (il part aujourd'hui en Espagne); l'essor de l'économie circulaire dans les filières de la mer et du littoral avec la recherche et le développement de collecteurs biodégradables pour les ostréiculteurs (le gisement de plastique valorisable est estimé à 200 tonnes par an dans les pertuis charentais); la déconstruction qui se veut exemplaire de l'ex-crèche de l'hôpital Saint-Charles à partir de la fin de l'année et, enfin, l'émergence d'une filière innovante de valorisation des matériaux composites dont les entreprises nautiques et aéronautiques de la région sont pourvoyeuses.

En parallèle, d'autres actions seront menées : la recherche de lieux dédiés à l'économie circulaire (un local pour Circule'R et une matériauthèque), la faisabilité d'étendre le réseau de chaleur de la Ville. Les deux chaudières biomasse mises en service en 2007 alimentent aujourd'hui le parc des Fourriers, la zone horticole et le centre commercial du Martrou.